

ANNÉE 2025

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE D'EAU POTABLE

(Application de l'article L-2224-5 du CGCT)



Communauté d'Agglomération

Lens-Liévin



PRÉAMBULE

L'année 2025 a marqué un tournant pour le service public d'eau potable.

Après 2024, qui a permis de signer le contrat d'action pour la ressource en eau, une première pour un EPCI sur le bassin Artois Picardie, l'arrivée d'un ingénieur agronome a permis de mettre en œuvre opérationnellement la volonté des élus de concilier agriculture durable et protection de la ressource en eau.

Un autre temps fort de cette année a été la signature d'un nouveau contrat de concession de service public pour l'exploitation du service public d'eau potable. Ce nouveau contrat, performanciel, permet de concilier économies d'eau, sobriété hydrique et service renforcé pour nos administrés, notamment à travers le télérelevé.

Enfin, cette année a été marqué par une augmentation significative du taux de renouvellement de notre patrimoine, que ce soit en matière d'ouvrages comme en matière de réseau.

Notre objectif est clair : maîtriser le coût du service constant tout en lui apportant modernité, innovation et performance.

1. PRÉSENTATION

Le territoire de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin dispose de ressources multiples. Le patrimoine de notre collectivité se compose d'une trentaine de captages d'eau répartis dans 14 communes.

L'eau potable distribuée sur la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin provient de la nappe de la craie par 17 captages dont notamment ceux de Wingles. L'héritage de notre territoire se traduit par une ressource impactée par les nitrates. C'est ainsi que sept unités de dénitratisation permettent de distribuer en permanence une eau parfaitement conforme.

Le contexte particulier de notre territoire a fait émerger, dès 2015, l'opération de reconquête de la qualité de l'eau. Le 14 octobre 2024, la signature officielle du Contrat d'Actions pour la Ressource en Eau (CARE) marque une étape importante dans la démarche entreprise par notre collectivité. En février 2025, un ingénieur agronome est arrivé au sein de la DER afin de mieux accompagner la profession agricole

Le rendement global du service public d'eau potable est cette année encore, au-dessus de la moyenne régionale, grâce à une politique de gestion patrimoniale ciblée et une exigence forte auprès du délégataire de lutter contre toute forme de perte d'eau.

2. ETUDES ET TRAVAUX

A travers leur facture d'eau, les usagers permettent le financement des ouvrages nécessaires aux missions de service public. Pour cela, la CALL dispose d'un service dédié qui met en œuvre la politique d'investissement communautaire en eau et assainissement sur le territoire de la CALL. Celui-ci assure le montage des dossiers études et le suivi des travaux neufs et de maintenance. Il intervient auprès de la population pour résoudre toutes sortes de problématiques liées à l'eau et l'assainissement. Les agents du service sont les référents des communes pour les interventions sur les réseaux et leur renouvellement. Le service assure le relais des interventions à mener lors des inondations avec le délégataire Véolia. Il accompagne de manière régulière le service contentieux dans les expertises afin d'apporter les éléments techniques.

Les travaux de maintenance en 2025 sur les réseaux d'eau potable sur le marché à bons de commande pour les 36 communes représentent un montant de 1102 514,38 € HT pour 34 chantiers.

Des travaux neufs de renouvellement en eau potable ont été réalisés en 2025 à :

- ◆ **Annay-sous-Lens : rue Mattei-Cité Delsaux-RD 917** : Solde des travaux de renouvellement du réseau eau potable en parallèle des travaux d'assainissement pour un montant de **40 178,14 € HT** sur un total de **805 461,74 € TTC**
- ◆ **Harnes : rue du 11 Novembre** : Solde des travaux de renouvellement du réseau eau potable en fonte grise avant les travaux de voirie (du diamètre 100 en fonte ductile au diamètre 150 en fonte ductile : 650 ml) pour un montant de **207 678,67 € HT** sur un total de **210 000,00 € HT**

- ◆ **Sains-en-Gohelle : rue Lamartine (Phase 1) :** Solde des travaux de renouvellement du réseau eau potable en fonte grise avant les travaux de voirie (diamètre 80 fonte ductile : 500 ml) pour un montant de **4 593,48 € HT**
- ◆ **Liévin : Cité des Genettes (ERBM) :** Solde des travaux de renouvellement du réseau eau potable en fonte grise avant les travaux de voirie (du diamètre 60 au diamètre 200 : 1905 ml) pour un montant de **220 506,58 € HT** sur un total de **459 928,30 € HT**
- ◆ **Lens : Cité 4 Avenue Maes et JC Bois :** Solde des travaux de mise en conformité du réseau eau potable en domaine public des logements Maisons et Cités (diamètre 60 en PEHD : 650 ml) pour un montant de **15 410,49 € HT** sur un total de **236 450,00 € HT**
- ◆ **NPNRU/Lens : Cité 12-14 Phase 1 Place Cauchy rue Colbert Phase 2 Centralité :** Poursuite en 2025 des travaux de renouvellement d'une petite partie du réseau eau potable de la phase 1 et démarrage des travaux de renouvellement du réseau eau potable pour la phase 2 pour un montant de **103 122,71 € HT** sur un total de **583 296,00 € HT**.
- ◆ **Vendin-le-Vieil : rue Calmette (autour de PCB) :** Solde des travaux d'interconnexion d'une conduite D400 sur 200 ml pour un montant de **90 398,65 € HT**
- ◆ **Billy-Montigny : route de Méricourt :** Solde des travaux de dévoiement d'une conduite eau potable D150 dans terrain privé sur 390 ml et renouvellement d'une conduite en diamètre 100 et 250 sur 640 ml pour un montant de **2468,13 € HT**
- ◆ **Billy-Montigny : rues Voltaire-Tournay-Place Mathieu :** Solde des travaux du renouvellement de la canalisation d'eau potable pour un montant de **16 216,79 € HT**
- ◆ **Liévin : rue Dilly :** Travaux de renouvellement d'une conduite en eau potable pour un montant de **234 381,31 € HT**
- ◆ **Sains-en-Gohelle : rue Lamartine (Phase 2) :** Poursuite en 2025 des travaux de renouvellement du réseau eau potable en fonte grise avant les travaux de voirie (diamètre 80 fonte ductile : 400 ml) pour un montant de **99 107,27 € HT**.



ETUDES ERBM

Durant l'année 2025, pour les dossiers ERBM (Harnes Cité Bellevue, Sains-en-Gohelle Cités 10, Lens Cité 4, Méricourt Cité des Croisettes, Sallaumines Cité 4-11 et 5-12, Noyelles sous Lens Cité d'Anchin), le service a suivi les maitres d'œuvre afin de préparer les dossiers de consultation des entreprises en passant par les phases d'avant-projets, de projets. Le coût des études pour la partie eau assainissement représente un montant de **134.342,95 € HT** réparti sur les 2 budgets eau assainissement sur l'année.

PERSPECTIVES 2026

Des travaux importants relatifs à la restructuration des cités ERBM démarreront en 2026 pour les premières phases de travaux en eau. Les tranches suivantes seront lancées à la fin du second semestre pour des travaux qui s'étaleront jusqu'en 2030.

Dans le cadre du réaménagement de la cité 12/14 à Lens (NPNRU), une troisième tranche de travaux sur la centralité (Parc du sablier Nord Sud, rue Auguste Lefebvre, Grand chemin de Loos et avenue de la fosse 12) sera également lancée avec la ville de Lens pour le deuxième semestre 2026.

Les accord cadres des marchés de coordination en matière de sécurité seront également relancés pour une durée de 4 ans.

Des marchés de maîtrise d'œuvre eau-assainissement ERBM seront également suivis en 2026 en partenariat avec les communes de Sallaumines (Cité 4-11, cité 5-12), Harnes (Cité Bellevue), Sains en Gohelle (Cité 10), Méricourt (Cité du Parc et cité des Croisettes), Lens (Cité 4) et Noyelles sous Lens (Cité d'Anchin) afin de constituer les dossiers de consultation des phases suivantes pour les rénovations des réseaux d'eau et d'assainissement.

Dans le cadre du réaménagement de la Cité 4 à Avion (NPNRU) un marché de maîtrise d'œuvre sera également lancé par la ville de Lens pour monter le dossier de consultation des entreprises travaux. La CALL réalisera la maîtrise d'œuvre en interne des travaux d'eau potable et d'assainissement.

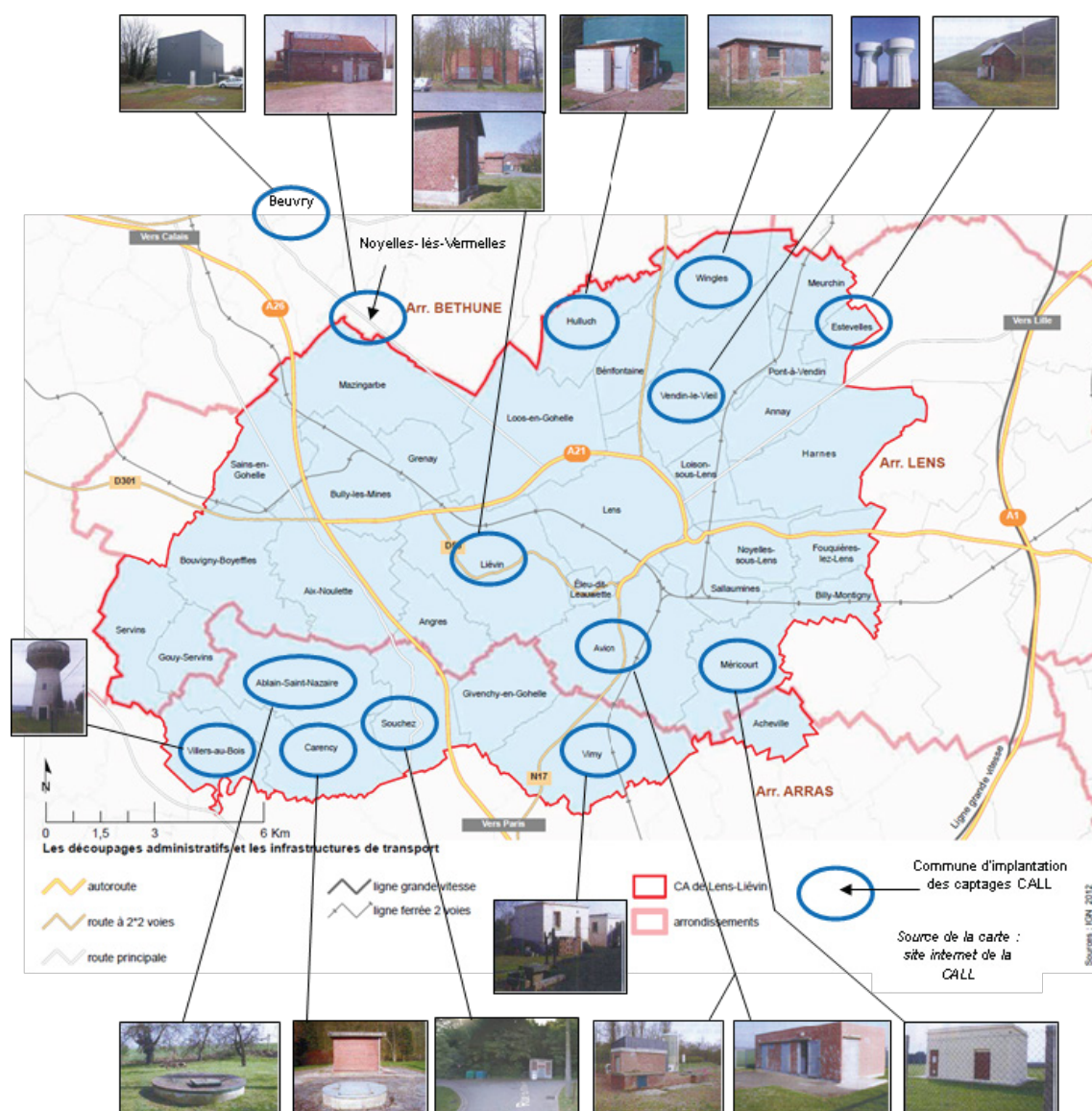
Dans le cadre de la pose du réseau de chauffage urbain à Avion, la CALL a mené les investigations sur les réseaux d'assainissement et d'eau potable. Les réseaux d'assainissement et d'eau potable sont vétustes et seront renouvelés sur tout le tracé du réseau de chaleur. Un groupe de travail a été mené avec la maîtrise d'œuvre du réseau de chauffe afin de caler les réseaux d'assainissement. Le réseau de chaleur sera posé avant les réseaux d'eau et d'assainissement.

Des travaux d'eau potable seront également menés à Billy-Montigny rue des Fusillés afin d'anticiper les travaux sous la voie SNCF. Des études seront également réalisées à Méricourt rue Ferrer et à Harnes rue Douaumont pour les réseaux d'assainissement et d'eau potable. Des études d'assainissement seront également menées pour desservir en assainissement le parc des Cytises, l'aérodrome et le restaurant à proximité. Une étude sera également réalisée pour raccorder au réseau d'assainissement la zone d'activités Saint-Louis à Lens.

Des études seront également réalisées sur la cité des Aéroplanes à Eleu-dit-Leauwette pour renouveler en totalité les réseaux d'assainissement et d'eau potable dans le cadre de la viabilisation de 61 logements par Maisons et Cités.

3. SERVICE PUBLIC DE PRODUCTION D'EAU POTABLE

Historiquement, le service public de production d'eau potable dispose de ressources diversifiées sur le territoire de la CALL. Il existe en effet 24 installations de production d'eau, réparties sur l'ensemble du territoire. 24 réservoirs permettent de jouer un rôle de tampon et assurer une répartition homogène pour nos administrés. En 2025, 12 355 331 m³ ont été mis en distribution. La carte ci-après reprend les principaux ouvrages de production.



5. CONTRATS DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Distribution

Le nouveau contrat est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2025. Il s'achèvera le 31 décembre 2033. Le périmètre du service s'étend sur les 36 communes de la CALL.

Production

Le contrat de délégation, entré en vigueur le 1^{er} avril 2016, s'est achevé le 31 mars 2025. Le nouveau contrat est entré en vigueur le 1^{er} avril 2025 et s'achèvera le 31 mars 2033.

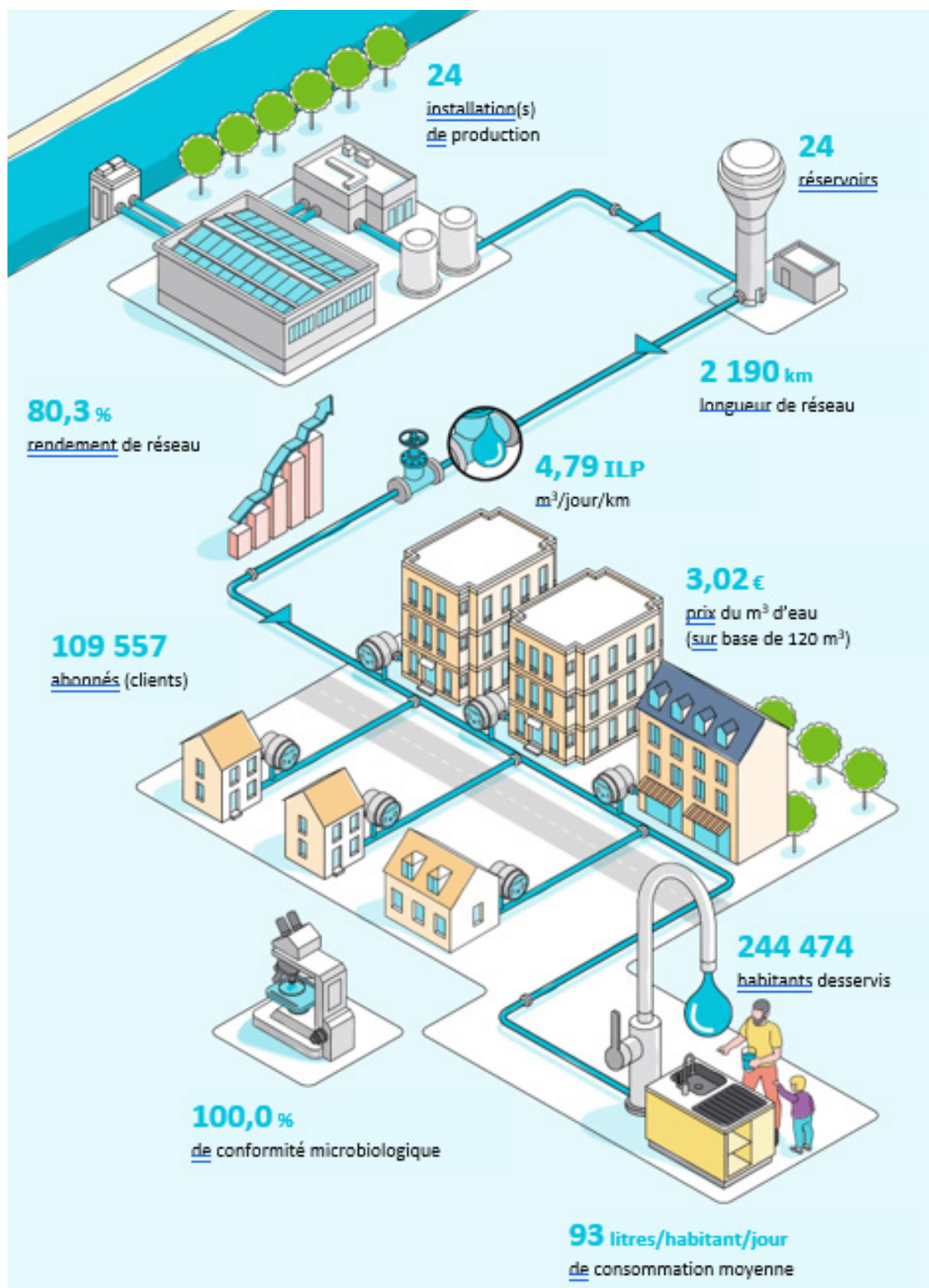
Un contrat unique et une société dédiée qui permettent à la CALL :

- ◆ Une meilleure visibilité : La CALL est la seule compétente en matière d'exercice de la compétence eau potable
- ◆ Une meilleure maîtrise financière : la société dédiée permet d'identifier clairement les dépenses affectées au service. C'est aussi, à travers le télérelevé et les outils numériques, le moyen pour nos usagers de mieux gérer leur budget
- ◆ De poursuivre vers un engagement de préservation des ressources à l'échelle de notre territoire : baisse des volumes non comptés (notamment fuites), volet environnemental et social important...



6. BILAN TECHNIQUE - EXPLOITATION

Chiffres clés



A BILAN PRODUCTION

Les engagements en matière d'échange d'eau vis-à-vis des collectivités voisines et des tiers sont les suivants :

Type d'engagement	Tiers engagé	Objet
Achat	CA d'Hénin Carvin	Achat d'eau à la CAHC
Achat	SMAEL	Achat d'eau au SMAEL
Vente	Communaute Agglomération de Lens-Liévin	Vente d'eau à la CALL Distribution
Vente	Communes extérieures	CUA (communes de Thélus, Farbus, Neuville-St-Vaast), Vermelles, Noyelles-les-Vermelles, Annequin, Haisnes les la Bassée, Beuvry, Cambligeul, Noeux-les-mines



En 2025, les volumes produits sont en hausse de près de 1 000 000 m³ malgré une baisse de l'achat d'eau au SMAEL. Cette baisse résulte d'une diminution des volumes livrables suite aux alertes niveau bas de la Lys (12 août et 10 octobre) et aux travaux de réparation d'une fuite sur la canalisation de transport. Elle a été compensée par une augmentation des volumes produits sur les captages de Noyelles-les-Vermelles, Wingles, Liévin équipages et Hulluch. Le rendement du réseau reste très bon avec un taux de 98.6%.

2025	Volume produit 2024 (m ³)	Volume produit 2025 (m ³)	Importation 2025 (m ³)	Exportation 2025 (m ³)	
Ablain-Saint-Nazaire	102 332	138 034			
Avion Bout des Fourques	671 064	673 201			
Avion La Raquette	381 225	492 808			
Beuvry	7 565	364			
Carency Bois des Baudets	97 836	116 383		19 754	vers Camblicneul
Carency Village	7 604	13 314			
Estevelles	662 766	697 025			
Hulluch	34 567	93 988		69 538	vers Haisnes
Liévin Equipages/ Rollencourt	2 048 499	1 976 325 450 797			
Méricourt	416 556	451 534			
Noyelles-lès-Vermelles	297 224	433 580			
Quiéry-la-Motte (CAHC)			1 594 529		0
Smael			2 627 685	437 442	vers Noeux les Mines, Vermelles, Noyelles et Annequin
Souchez	36 329	36 593			
Vendin-le-Vieil	350 172	364 962			
Villers-au-Bois	14 762	9 415			
Vimy	366 439	244 287		148 535	vers Thélus et Farbus
Wingles	2 065 542	2 660 956			
Total	7 560 482	8 853 566	4 222 214	675 269	
Total mis en distribution CALL (m³)	12 400 511				

B BILAN DISTRIBUTION

En 2025, 9 785 409 m³ ont été consommés (volume consommé autorisé). Le rendement du réseau de distribution est de 80.3 % (ou 79.2%).

Le patrimoine de la CALL comprend au total 2 190 kilomètres de réseau
(1 417 km hors branchements).

L'eau mise en distribution sur les 36 communes de la CALL est de très bonne qualité avec un taux de conformité bactériologique de 100 % et un taux de conformité en physico-chimie de 90.78 %. Les non conformités physico chimiques concernent les taux des nouveaux métabolites pertinents dont le taux reste en dessous de 3µg/l. La baisse de la conformité s'explique par le fait que la liste de paramètres recherchés s'étend de plus en plus. Cependant, ces analyses font l'objet d'un suivi précis de l'ensemble des acteurs (CALL, CALLEO, ARS) et chaque rapport, de l'ARS, précise que l'eau est consommable.

Indicateurs de performances (eau potable distribuée)	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Microbiologie (nombre de contrôles conformes rapporté au nombre total d'analyses)	100% 458/458	100% 456/456	100% 463/463	99.78% 450/451	100% 457/457	100% 524/524
Paramètres physico-chimiques (nombre de contrôles conformes rapporté au nombre total d'analyses)	99.2% 384/387	99.26% 400/403	99.02% 406/410	98.27% 398/405	94.11% 395/408	90.78% 499/524



7. PRIX DE L'EAU

Prix du service de l'eau potable	Volume	Prix Au 01/01/2026	01/01/2025 Montant Au 01/01/2025	Montant Au 01/01/2026	N/N-1
Part délégataire			199,74	199,58	-0,08%
Abonnement			53,92	53,56	-0,67%
Consommation	120	1,2168	145,82	146,02	0,14%
Part communautaire			84,00	84,00	0,00%
Consommation	120	0,7000	84,00	84,00	0,00%
Organismes publics			59,28	60,26	1,65%
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)	120	0,0740	8,88	8,88	0,00%
Consommation d'eau Potable	120	0,4000	48,00	48,00	0,00%
Performance des réseaux d'eau Potable	120	0,0282	2,40	3,38	40,83%
Total € HT			343,02	343,84	0,24%
TVA			18,87	18,91	0,21%
Total TTC			361,89	362,75	0,24%
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3			3,02	3,02	0,00%

8. PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCES RÉGLEMENTAIRES

	2025
D101.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis (u)(*)	244 474
D102.0 - Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (€\m ³)	3,02
D151.0 - Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service (jours)	1
P101.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100,00
P102.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques %	90,78
P103.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (ND)	110
P104.3 - Rendement du réseau de distribution (%)	80,3
P105.3 - Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/j)	5,04
P106.3 - Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /km/j)	4,79
P107.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%) (*)	0,43
P108.3 - Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%) (*)	46
P109.0 - Montant des actions de solidarité (€\m ³) (*)	0,0012
P151.1 - Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (u./1000 ab.)	3,82
P152.1 - Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	100,00
P154.0 - Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	4,73
P155.1 - Taux de réclamations (u./1000 ab.)	0,58





www.agglo-lenslievin.fr

[f](#) [in](#) [@](#) @AggloLensLievin

